



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES DÉLÉGUÉS Du samedi 18 juin 2022

Présents : Bienne, Champéry, Crans-Montana, Delémont, Franches-Montagnes, Fribourg, Genève, La Gruyère, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Marly, Meyrin, Monthey, Moutier, Neuchâtel, St-Imier, Sion, Trois-Chêne, Villars

Comité : Lorena, Christiane, Christine, Clémence, Danièle, Donatella, Yves, Raymond, Nicole

Présente membre d'honneur : Liliane Brède

Invitée : Denise Gallandat Di Grazia, Sylvia Schnyder CP Brig

Excusés : Val de Travers, Martigny, Tramelan, Vallorbe, Yverdon, Morges, Marc Cesari, Raphaël Moret

Absents : Eislauf See, Verbier, Ajoie, Lausanne et Malley,

Bienvenue de la présidente, chaque membre du comité se présente, puis les présidents de club car il y a beaucoup de nouveaux-elles présidents-es. Sont présents 19 clubs.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Ratification du PV** du 19.06.2021 de l'AG 2021 par visioconférence.
Le Comité annonce deux modifications 29 clubs, point 15 « Olga peut voir.... »

PV accepté par applaudissement. La Présidente remercie Nicole Couturier pour la prise de ce dernier.
- 2) **Présentation du rapport d'activités du Président du Comité** :
Réunions régulières par visioconférence durant cette saison ce qui simplifie les rencontres du comité qui vient des quatre coins de la Suisse Romande.

Journée de formation en août, toujours très prisée et constructive.

Le Cadre Romand a débuté déjà en mai.

L'ARP a organisé le Trophée Romand, le Championnat Romand en pleine vague COVID, un grand merci au club organisateur.

Bilan positif de cette saison, un très grand nombre de tests réussis.

Remerciements aux clubs romands pour leur soutien lors des activités ARP, ainsi que leur travail dans la promotion de clubs.

Remerciements au comité pour ses idées et sa disponibilité.

3) **Présentation des rapports d'activités des Commissions Techniques :**

Commission figure : (PPT présentation joint au PV) CM rappelle le rôle de l'ARP dans le soutien aux clubs

Avec les nouveaux statuts on compte 5 sections.

Deux ans assez chaotiques, liés au COVID où le patinage passait au deuxième plan, heureusement cette saison reprise des compétitions.

Quelques chiffres : 29 clubs dont 28 actifs, 526 licenciés dont quelques danseurs, explosions de tests ARP, compétitions en Suisse Romande 17, Ice Trophy n'est pas mentionnée car pas de validation de tests romands possibles, danse présente dans trois des compétitions organisées en Suisse Romande : Coupe de Lausanne, Trophée Romand, CR.

Problème des fonctionnaires : on en trouve une centaine dans les docs SIS, or on trouve toujours les mêmes dans les compétitions, que faire ?

On a beaucoup de base, mais peu de talent card, en termes de podium on est aussi un peu en baisse.

Journée de formation en août : 28 professeurs, 30 juges, 19 membres de comité : animateurs/formateurs : Leroy, Lambiel, Moret, Dubuis a présenté la carrière des fonctionnaires, cours de juges 2^{ème} classe.

Les licenciés (cf tableau) apparition des danseurs.

16 compétitions cette saison, l'ARP en a organisé trois : Coupe de Lausanne, Trophée Romand, Championnats Romands à Trois Chêne énorme travail grand remerciement

La danse nouvelle section pour l'ARP, 14 couples dont 6 romands, on ne peut que s'en réjouir, trois compétitions sur Suisse Romande, avec de l'aide financière de SIS. 5 couples recevront des mérites car 5 podiums.

Problèmes des fonctionnaires, les clubs doivent assurer le suivi via *vva* et SIS

Le cadre romand :

Sur un total de 25 sportifs, après le retrait de la compétition de 2 patineuses, ce sont 12 patineurs pour le Cadre A (SOTC R) et 10 patineurs pour le cadre B (SOTC L1) qui ont participé aux différentes rencontres de la saison.

21-23 mai - Champéry : Les patineurs du Cadre A ont participé à la rencontre des cadres régionaux suisses (55 participants)

12 juin - Lausanne : Au programme dans l'enceinte de la Vaudoise Arena du skating et des pirouettes avec Céciliane Hartmann, de la prép. physique avec Monica Pannatier, de la barre à terre et de l'impro avec Maurane Linarès, et évolution du PB et terminologie des éléments avec Christiane Miles.

5 sept – Lausanne : Suite du travail présenté en juin. Ballet et impro avec Maurane Linarès, prép. spécifique avec Monica Pannatier, pirouettes avec Myriam Loriol, travail des fonctionnaires sur ordinateurs avec Christine et Raymond Blanc.

17-19 sept – Lausanne : Test Skate. Présentation d'un programme puis vidéo et analyse de la feuille de scores avec des membres du panel et le coach de chaque patineur.

3 oct. – Leysin : patinage en musique avec Cédric Pernet, retour sur les rencontres et propositions pour la suite de la saison avec Danièle, accent de la journée avec le test PISTE en blanc avec Florian, Monica, Cédric et Danièle.

27/28 février – Lucerne et 5/6 mars Berne : Test PISTE. Exercices physiques en salle. A cette occasion, les participants ont eu l'occasion de contrôler tous leurs résultats chiffrés des 2 autres parties du test.

26 mars – Lausanne : Dernière rencontre festive de la saison : au Jumpspot, halle avec 150 divers trampolines ; au Musée olympique avec visite guidée spécialement organisée pour les patineurs sur le thème du patinage artistique ; séance photos d'équipe saison 2021-2022.

11 avril : réception individuelle des résultats du test PISTE relève validés par Swiss Olympic et envoi de l'invitation aux 35 patineurs bénéficiaires d'une SOTC R (U 12 – U 15) et d'une SOTC L (U 10 à U 13)

La saison s'est terminée le 30 avril. Parmi la « volée 2021-2022 » ce sont 12 patineurs qui continueront dans le cadre régional pour la prochaine saison et 4 patineurs promus dans un cadre relève national.

Les patineurs romands dans les cadres novices nationaux :

Cadre nat. Nov. A : Sayra Bessire, Bienne et Mariia Poliakova, Meyrin

Cadre nat. Nov. B : Noélie Haymoz et Alissa Touron, Fribourg

Pourraient rejoindre le cadre nat. Nov. B selon leurs résultats au Test Skate du mois de septembre à Lausanne : Odeline Schnyder, Brigue et Tammaro Wyss, Neuchâtel

Les patineurs romands dans les cadres juniors et Elite de Swiss Ice Skating :

Equipe nationale U 17 : Elina Plüss, Fribourg

Cadre national junior A : Clerc Ophélie, Verbier

Cosentino Elodie, Lausanne

Gauch Laura, Fribourg

Cadre national junior B : Eckstein Damien, Genève

Cadre national Elite : Kositsyn Artemiy, Genève

Cadre inter-régional danse : Fernandez Anaïs, Neuchâtel / Evéquo Maxime, Chaux de Fonds

Cadre national novice : Papritz Maja/ Perales Levin, Chaux de Fonds

Cadre national junior : Levy Alexandra, Chaux de Fonds

Equipe nationale junior : Maksymec Kayleigh/Rahier Maximilien, Champéry

Equipe nationale + 19 : Tessari Jasmine/Walker Stéphane, Chaux de Fonds

Short track :

La saison 2021-2022 marque la sixième année de présence du short track (patinage de vitesse sur piste courte) en Suisse romande. Actuellement, le club de Lausanne est le seul à accueillir une section short track en son sein. Raison pour laquelle, les activités relatives au short track en Suisse romande seront intimement liées aux activités du Lausanne Short Track

Afin de permettre à certains patineurs suisses de remplir les minimas pour les Universiades de Lucerne, Swiss Ice Skating a demandé au Lausanne Short Track d'organiser une compétition officielle en début de saison. Mission accomplie car la Suisse a qualifié un second patineur pour les Universiades (patineur de Bâle). Le premier, Thibault Métraux de Lausanne, ayant déjà obtenu sa qualification précédemment.

Les compétitions ont subi un coup d'arrêt en novembre à cause du Covid. Seul Thibault Métraux a pris part aux épreuves de Coupe du Monde en Asie (fin octobre) et en Europe (mi-novembre). L'objectif de Thibault, en plus d'acquérir de l'expérience, était de viser une qualification pour les Jeux Olympiques de Pékin (février 2022). Malgré de belles performances, Thibault n'a pas réussi à obtenir une place pour les Jeux. Rendez-vous est pris pour dans 4 ans.

En décembre, deux compétitions devaient avoir lieu à Lucerne à savoir une StarClass (compétition regroupant les patineurs d'Europe de l'Ouest dont le niveau est juste en-dessous du circuit Coupe du Monde). Cette dernière a été annulé le weekend avant sa tenue pour le plus malheur des quelque 170 patineurs inscrits. Dans la continuité, l'Universiade a, elle aussi, dû être annulée.

La suite de la saison devait se tenir en janvier à Dresden (GER) à l'occasion des Championnats d'Europe avec la participation de deux lausannois. Toujours pour les mêmes raisons sanitaires, la compétition a dû être annulée.

À noter encore la participation d'une patineuse lausannoise aux EYOF en Finlande et aux Championnats du Monde Juniors en Pologne (Alexia Turunen, une ancienne patineuse artistique), d'un patineur aux Championnats du Monde au Canada (Thibault avec une belle 31ème place finale) et de 6 médailles aux Championnats suisses à Lausanne (dont 3 titres de champion suisse pour des lausannois sur 3 catégories présentes).

La saison a été agrémentée également par différentes activités hors compétition. Par exemple, avec la tenue d'un cours de short track à des étudiants de l'UNIL ou d'une démonstration/initiation lors du gala de fin d'année du Club de patinage de Martigny. Le LST était également présent lors de la Fête de la Glace à la Vaudoise Aréna pour une initiation qui fût un beau succès.

Le bilan de la saison pour le short track en Suisse romande est plus que positif malgré la situation sanitaire qui n'était pas évidente. On notera qu'avec un seul club en Suisse romande et une vingtaine de pratiquants, le short track romand a été présent sur des événements internationaux et a obtenu des titres nationaux. Le lancement de nouvelles sections ou de clubs de short track en Romandie lui serait profitable pour son

développement. Le LST est ouvert à apporter son soutien à qui souhaiterait se lancer dans l'aventure. En tant que nouveau centre régional de performance depuis 2021, il bénéficie également d'un précieux soutien de la fédération.

4) Présentation des comptes de l'Association :

L'ARP boucle ses comptes 2021-2022 avec un bénéfice de CHF 2734.23, pour des produits de CHF 140'963.06 et des charges de CHF 138'228.83. Les fonds propres de l'ARP s'élèvent à 166'237.91.

La comptabilité a été externalisée pour un forfait de CHF 2'000.- par année., comme les années précédentes. Cette charge se retrouve dans les frais de fonctionnement.

Les produits 2021-2022 sont composés essentiellement des cotisations des membres pour un montant de CHF 5'800.-, montant correspondant à une cotisation de CHF 200.- par club, cotisation qui a été offerte pour la saison écoulée comme annoncé en AG 2021. Les renouvellements des licences ont permis d'encaisser CHF 21'598.47.-, avec une petite augmentation due à la reprise des compétitions après la période COVID. Autre poste important les tests ARP pour un montant de CHF 19'498.41.-, pour ce poste on enregistre une augmentation par rapport à l'année dernière, hausse liée à la reprise des compétitions et du travail fourni durant la période COVID.

Pour les compétitions, le Trophée romand enregistre des charges pour un montant de CHF 24'627.70 en contrepartie d'un produit 23'660.20, ce qui provoque un petit déficit. Le championnat romand quant à lui se clôt également avec un déficit de CHF 651.46.-. Les cadres romands quant à eux enregistrent un petit bénéfice de CHF 881,96, bénéfice qui a pu être obtenu grâce aux tarifs avantageux obtenus pour les rencontres organisées à Lausanne.

Le compte matériel contenant le stock de médailles pour les tests s'élève à 958.60.

Afin d'éviter les intérêts négatifs et des frais liés à la gestion du compte postal dont le montant s'élève à CHF 158'362.94, le comité de l'ARP a décidé d'ouvrir un 3^{ème} compte bancaire.

Le capital de l'ARP s'élève à 189'242,93.

5) Présentation du rapport de révision de l'Organe de vérification :

M. Trevisan, Champéry, lit le rapport de révision des comptes 2021-2022 et propose d'accepter les comptes. Approbation par applaudissement des clubs présents.

6) Approbation des rapports et décharge au comité :

Approbation à l'unanimité des clubs présents.

7) Validation du montant de la cotisation annuelle :

Cotisation maintenue à 200.- annuelle, approbation à l'unanimité.

La présidente en profite pour rappeler le coût du renouvellement de la licence et de la validation des tests et demande de ne plus utiliser de BVR, mais uniquement l'IBAN. Approbation à l'unanimité des clubs présents.

8) Approbation du budget de l'Association :

Budget déficitaire de 5875.-

Denise Gallandat demande s'il y aura une dépense liée au nouveau système de jugement, pour le moment non, si ce devait être le cas, nous reviendrions vers nos membres.

Approbation à l'unanimité des clubs présents.

9) **Admission de Membres :**

ISC Brig : Mme Schnyder explique le processus de création, nouvelle patinoire, sport étude déjà existant à Brig, possibilité d'utiliser les structures de l'école de sport déjà sur place, idée accompagner et pousser les patineurs au mieux. Liliane demande qui est le coach, réponse Le Goff.

Pélissier demande si adhésion est légitime et respecte les statuts de l'ARP, réponse statuts conformes à ceux de l'ARP, Schnyder on est tout petit et on essaie d'avoir de la glace pour les débutants, le coach entraîne les classes le matin.

Vote pour adhésion du club de Brigue : 14 oui / 3 non / 1 non-valide

Club de Loèche-les-Bains : l'ARP a analysé les statuts du club, ils sont conformes

Vote pour adhésion Loèche : 14 oui / 4 non

10) **Nomination de membres d'honneurs :**

Denise Gallandat Di Grazia : accepté par applaudissements nourris

Valérie Blanc : accepté par applaudissements nourris

11) **Décision sur les propositions individuelles :**

M. Clerc : proposition pour la gestion de la musique vis MP3 en compétition, présentation PPT ; CD peut parfois poser des problèmes de qualité. Le MP3 offre une meilleure qualité et est plus fiable, M. Clerc montre le système utilisé lors des CS à Bulle un formulaire on line à remplir avec possibilité de vérification par lien pour l'expéditeur. Le prix entre 9'000 et 14'000.-, pour un site centralisé. Questions : SIS a-t-il été intégré à la réflexion. Est-il possible de garder les musiques sur la base de données ? C'est délicat et compliqué.

Proposition former une commission de travail : Jean-Paul St-Imier ; Christopher Champéry, Simona Moutier, Christiane M ARP, Raymond ARP, Thierry Clerc

Proposition deux : le live streaming, le prix le tout pour environ 4'000.- La même commission travaille sur le sujet.

12) **Fixation de la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante :**

17.06.2023

Lorena remercie tout le monde et se dirige vers la remise des mérites romands à 17h20.